

# Développement du secteur privé / Énergie et mines / Gouvernance

Bâtir une croissance durable et des sociétés démocratiques et justes dans les pays en développement



L'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) concerné est représenté en couleur.

La JICA aide les pays en développement à se doter d'un secteur privé qui puisse servir de moteur à la croissance économique. L'Agence se concentre sur la promotion des échanges et des investissements, le développement des petites et moyennes entreprises (PME), la dynamisation des industries et des économies locales, et sur l'essor du tourisme. Elle apporte une aide de grande envergure au développement des infrastructures industrielles, notamment pour l'approvisionnement stable en électricité, l'exploitation minière, les énergies renouvelables et la conservation de l'énergie. La JICA déploie également de nombreux efforts pour établir une gouvernance solide en créant des cadres juridiques et judiciaires, en favorisant l'efficacité et la transparence des gouvernements, en améliorant les capacités administratives des autorités locales et en renforçant la gestion budgétaire et monétaire. À travers ces activités, la JICA promeut une croissance durable ainsi que l'émergence de sociétés démocratiques et justes dans les pays en développement.

## Développement du secteur privé

Le secteur privé est un moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Les entreprises privées de divers domaines, notamment les PME, permettent de parvenir à une croissance et à un développement dynamiques et de créer une valeur ajoutée plus importante afin d'atteindre une croissance économique globale et solide.

La déclaration de Yokohama de 2013, adoptée lors de la cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) en 2013, se concentre sur « la promotion d'une croissance stimulée par le secteur privé ». Les mesures d'aide du gouvernement japonais comprennent également la stimulation de la croissance économique (secteur privé et commerce/investissement).

En réponse au rôle de plus en plus important joué par les pays en développement dans l'économie mondiale, les entreprises japonaises, en particulier du secteur manufacturier, ont activement développé leurs activités dans les pays en développement ces dernières années, en cherchant de nouveaux marchés et en ouvrant des unités de production dans ces zones. À travers une collaboration renforcée avec ces entreprises, la JICA vise à accroître l'efficacité de son aide au développement et à approfondir les relations économiques mutuellement bénéfiques entre le Japon et ces pays.

### ● Situation générale et activités de la JICA

La JICA apporte une aide pour l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers l'établissement de politiques et de systèmes publics et par la formation de ressources humaines des pays en développement, afin de faciliter les activités des entreprises privées. Dans son acception la plus large, « environnement des affaires » englobe habituellement les infrastructures et l'éducation. La JICA y inclut quant à elle les domaines de développement du secteur privé qui ont un lien direct avec les activités des entreprises, c'est-à-dire la promotion du commerce et de l'investissement, la promotion des PME et le développement des ressources humaines industrielles, et la promotion des économies et des industries locales.

#### 1. Promotion des échanges et des investissements

Le domaine des échanges et des investissements se concentre sur

les bénéfiques que l'on peut retirer de la mondialisation économique.

##### (1) Promotion des investissements

En 2012, 58,5 % des investissements directs étaient destinés aux pays émergents et en développement ; ainsi, les pays en développement deviennent encore plus attractifs en tant que destination des investissements des entreprises étrangères.

Les entreprises qui souhaitent investir à l'étranger comparent habituellement les conditions de chaque pays pour trouver la destination la plus favorable. Par ailleurs, les pays en développement souhaitent utiliser les investissements directs des entreprises de pays avancés comme force motrice de leur développement économique. Par conséquent, il est nécessaire pour les pays en développement de réaliser l'« amélioration de l'environnement des investissements », notamment en simplifiant les procédures et en faisant tomber les obstacles aux investissements. De plus, le renforcement des fonctions de promotion des investissements, notamment le partage d'informations sur les investissements, est indispensable. La JICA envoie des conseillers en promotion des investissements, principalement dans les pays asiatiques et africains, pour lier les investissements étrangers à la croissance des pays en développement. La JICA travaillera également activement sur l'exécution d'une coopération technique pour l'amélioration des systèmes juridiques liés. Parallèlement à ces efforts, la JICA participe à l'amélioration de l'environnement des investissements par son programme de prêts visant à réformer et améliorer les politiques et systèmes publics des pays en développement.

##### (2) Promotion des échanges

Les échanges des pays en développement représentent 40,6 % de la valeur des exportations mondiales et 38,8 % des importations mondiales en 2012. De toute évidence, le commerce joue un rôle important pour la promotion de la croissance économique des pays en développement. Pour stimuler les échanges, il est essentiel de simplifier et de faciliter les procédures liées au commerce, notamment douanières, et d'améliorer l'accès des entreprises des pays en développement aux marchés étrangers.

La JICA apporte une aide pour faciliter les procédures commerciales en

modernisant les douanes au Vietnam et au Myanmar. Concernant l'accès aux marchés étrangers, la JICA soutient actuellement l'amélioration des fonctions de la direction générale du développement des exportations nationales du ministère du Commerce indonésien.

### (3) Créer un environnement favorable aux affaires

La JICA déploie une aide en appui aux politiques de promotion de l'industrie, notamment pour le commerce et les investissements, ainsi que pour les systèmes juridiques qui servent de base aux affaires. Les domaines de l'aide comprennent les systèmes de propriété intellectuelle et les systèmes d'évaluation des standards et des normes (normalisation, certification et normes de mesure) en tant que fondations intellectuelles. Dans le cadre de la coopération pour la gouvernance, la JICA a récemment apporté une aide pour le développement et le fonctionnement des systèmes juridiques qui ont un effet direct sur les activités économiques, notamment les lois sur les entreprises et sur la concurrence, et les systèmes fiscaux et de réglementation des activités financières. Parallèlement à ces efforts, la JICA fournit aussi une aide au développement de zones économiques spéciales/parcs industriels pour créer des environnements favorables aux affaires.

La politique de promotion industrielle est le principal pilier des plans de développement nationaux des pays en développement. Pour répondre aux situations diverses de chaque pays, la JICA aide les pays en développement à élaborer leurs politiques industrielles. En Éthiopie par exemple, la JICA soutient le développement des politiques industrielles en établissant des dialogues avec le premier ministre et d'autres décideurs.

Parallèlement à la dynamisation des affaires dans les pays en développement, il devient important pour ces derniers de sécuriser les droits de propriété intellectuelle, notamment les brevets et les marques de commerce. La JICA réalise actuellement divers projets pour garantir les droits de propriété intellectuelle en Indonésie, au Vietnam et au

Myanmar. En 2013, la JICA a également initié une coopération pour la Banque centrale du Myanmar, dont le système financier n'est pas suffisamment mature pour soutenir l'économie réelle, et au Vietnam, où des problèmes liés aux mauvaises créances font leur apparition.

Ces dernières années, le développement des zones économiques spéciales/parcs industriels attire une attention accrue. Ces projets visent à renforcer l'attractivité des pays en développement en tant que destination des investissements des entreprises étrangères en développant activement les infrastructures économiques et en offrant un traitement préférentiel et divers services aux entreprises qui investissent. En 2013, la JICA a déployé une APD pour le développement des infrastructures de la zone économique spéciale de Thilawa au Myanmar, tout en soutenant la conception du plan de la zone économique spéciale de Mombasa, au Kenya [ → voir les études de cas pages 53 et 104].

## 2. Promotion des petites et moyennes entreprises et développement des ressources humaines dans le secteur de l'industrie

Le soutien de la JICA aux PME cible principalement (1) l'établissement de politiques, de systèmes et de cadres pour promouvoir les PME et (2) l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

### (1) Établissement de politiques, de systèmes et de cadres

Étant donné le vaste éventail de politiques et de systèmes nécessaires à la promotion des PME dans les pays en développement, la mise en œuvre efficace des politiques est indissociable de certains principes de base et de la création de cadres pour les appliquer.

Lors de l'exercice 2013, la JICA a contribué à l'élaboration de politiques de promotion au Cambodge, ainsi qu'à l'organisation de programmes de formation des administrateurs publics chargés de la promotion des PME au Myanmar.

Étude de cas

Mexique : Projet de développement de la chaîne d'approvisionnement automobile

## Former les entreprises mexicaines en coopération avec les constructeurs automobiles japonais

**Le Mexique est devenu une région stratégique pour l'industrie automobile japonaise. La JICA promeut des activités *kaizen* pour parvenir à une relation gagnant-gagnant où l'industrie mexicaine peut poursuivre son développement et l'industrie automobile japonaise renforcer sa compétitivité.**

### Initiation au *kaizen* pour les fabricants de pièces automobiles

Le Mexique, base manufacturière concentrée sur les exportations vers l'Amérique du Nord, a fabriqué environ 3 millions de véhicules en 2013, devenant ainsi le huitième producteur mondial devant la Thaïlande. Le Mexique est une région stratégique pour l'industrie automobile japonaise. En 2015, la production automobile des constructeurs japonais au Mexique, dont Nissan, Honda, et Mazda, devrait dépasser les 1,5 million de véhicules, contre 800 000 en 2012. D'autres entreprises japonaises liées au secteur de l'automobile intensifient les unes après les autres leurs activités au Mexique.

Pour les constructeurs japonais, il est essentiel de

se procurer des pièces automobiles qui répondent à des critères rigoureux de qualité, de coût et de respect des délais. C'est pourquoi les fabricants mexicains de pièces automobiles doivent répondre à ces demandes. En 2012, la JICA et des fabricants japonais de pièces automobiles ont initié un projet visant à aider les fabricants mexicains. En mars 2014, le projet a aidé 15 entreprises à améliorer leur productivité. Les activités *kaizen* ont permis d'obtenir des résultats constants à cet égard.

La JICA poursuit ses activités *kaizen* pour parvenir à une relation gagnant-gagnant où l'industrie mexicaine peut poursuivre son développement et l'industrie automobile japonaise renforcer sa compétitivité.



Présentation d'activités *kaizen* à des fabricants mexicains de pièces automobiles. (Photo : Kenshiro Imamura)

**(2) Renforcement de la compétitivité des entreprises**

Pour renforcer la compétitivité des entreprises, l'aide s'articule autour de la gestion des ressources au sein des entreprises, c'est-à-dire la main-d'œuvre, la technologie, le capital et l'information. L'aide aux PME dans ces domaines étant généralement assurée par des organismes de soutien intermédiaires publics ou privés, une grande partie de l'aide de la JICA cible les fonctions de ces organismes.

Lors de l'exercice 2013, la JICA a déployé une coopération visant le renforcement et l'établissement solide des services de soutien aux zones rurales de Thaïlande.

**(3) Développement des ressources humaines industrielles**

Pour les ressources de gestion, en particulier le soutien à la main-d'œuvre, autrement dit la formation des ressources humaines du secteur de l'industrie, se concentre sur des mesures pour stimuler la compétitivité des entreprises en mettant à profit les connaissances japonaises dans ce domaine. La JICA coopère avec des institutions gouvernementales, des institutions d'enseignement et d'autres entités dans divers pays qui fournissent une aide au développement des ressources humaines. L'objectif de la coopération est de permettre aux entreprises d'acquérir et d'améliorer le savoir-faire nécessaire à leurs activités, notamment sur la gestion de la production et de la vente ou les technologies de fabrication.

Les résultats de ce type de coopération peuvent bénéficier à la fois aux pays en développement et au Japon. Ils contribuent au développement de l'industrie manufacturière dans les pays en développement et aux activités des entreprises japonaises sur place [ ➔ voir l'étude de cas page 98]. Par exemple, la JICA partage les techniques de fabrication japonaises avec l'Inde et contribue à la formation de leaders potentiels qui joueront un rôle central dans le développement durable de l'industrie manufacturière.

La JICA diffuse également l'utilisation des méthodes *kaizen* pour l'amélioration de la qualité et de la productivité, l'un des domaines où le Japon est le plus en pointe. Dans l'optique de la TICAD V, cet effort a été

particulièrement appuyé en Afrique. Après l'Éthiopie, le Ghana et le Kenya, la JICA assure depuis 2013 une coopération pour le développement du secteur privé en Tanzanie et en Zambie, et l'Agence entend poursuivre la collaboration dans ce domaine.

**(4) Centres Japon pour le développement des ressources humaines**

La JICA établit des Centres Japon pour le développement des ressources humaines (Centres Japon) comme points relais pour former les ressources humaines industrielles des pays en développement. En plus des huit Centres Japon créés au Vietnam, au Laos, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, en Mongolie, au Kirghizstan, au Cambodge et en Ukraine, la JICA a établi un centre au Myanmar lors de l'exercice 2013.

Dans le cadre des programmes d'études commerciales, qui forment le cœur de leurs activités, les Centres Japon développent des ressources humaines formées aux méthodes japonaises de management et de gestion de la production dans les pays en développement. Ces dernières années, les réunions de participants ont permis de créer des réseaux de travailleurs locaux dans l'industrie. En tirant parti du savoir-faire et des réseaux établis au fil des nombreuses années d'existence de ces programmes, la JICA soutient également les entreprises japonaises présentes sur ces marchés. Récemment, avec l'intensification de leurs activités sur les marchés étrangers, les entreprises japonaises sont de plus en plus nombreuses à inscrire leurs employés dans les programmes d'études commerciales proposés par les Centres Japon.

**3. Promotion des économies et des industries locales**

Avec la croissance économique, l'aggravation des inégalités est devenue un problème majeur dans de nombreux pays en développement.

Afin de diffuser largement les bénéfices de la croissance économique aux résidents locaux, la JICA soutient un développement industriel bénéficiant aux territoires locaux en utilisant avec efficacité leurs caractéristiques et ressources spécifiques.

Étude de cas

**Kirghizstan : Projet d'autonomisation des communautés via la promotion des petites entreprises par l'approche « Un village, un produit » (UVUP) dans la région d'Issyk-Koul**

## Promotion d'activités commerciales centrées sur les résidents par l'utilisation des ressources locales

**La JICA soutient la promotion de l'économie et de l'industrie locales impulsée par les résidents à travers le développement, la fabrication et la vente de produits utilisant des ressources locales. Les produits sont exportés vers des pays étrangers et ils ont impulsé un changement de mode de vie et de mentalité, en particulier parmi les productrices.**

**Développement des marchés étrangers**

Depuis 2006, au Kirghizstan, la JICA soutient l'autonomisation communautaire en se basant sur l'approche « Un village, un produit »<sup>1</sup> et la promotion des activités des petites entreprises. Aujourd'hui, ces efforts commencent à porter leurs fruits. Ces dernières années, producteurs et associations de producteurs travaillent de manière constante sur le développement, l'amélioration de la qualité et l'accroissement des ventes de produits utilisant des ressources locales (par exemple des produits d'artisanat en laine, des produits alimentaires à base de confiture et de miel ou des produits d'usage quotidien comme le savon).

En coopération avec Ryohin Keikaku Co., Ltd., qui gère la marque Muji, les produits en laine du Kirghizstan

ont été vendus partout dans le monde à l'occasion des fêtes de Noël, en 2011. Cette campagne a donné un vif élan à ces activités. Il existe parmi les producteurs une prise de conscience de plus en plus forte sur la nécessité de « créer des produits qui se vendront bien ». Bien que la plupart des producteurs soient des femmes qui n'ont jamais eu l'occasion de travailler en entreprise, elles gagnent maintenant de l'argent grâce à leurs activités. Les producteurs sont extrêmement motivés par la perspective de développer leurs activités en dehors de leur village, le plaisir de voir que leurs produits sont reconnus et par le rôle qu'ils jouent dans leur famille.

1. Efforts visant à créer des produits de classe internationale en utilisant des produits locaux spécifiques afin de permettre aux résidents de dynamiser leur région.



Des femmes fabriquent des produits en laine.



Produits à base de ressources locales.

Dans de nombreux pays comme le Kenya, le Malawi, le Kirghizstan et le Salvador, la JICA aide les ministères concernés et les administrateurs locaux à créer des systèmes aptes à fournir les technologies nécessaires, et elle soutient les petites entreprises et associations qui fabriquent des produits agricoles transformés ou d'artisanat. Ces projets offrent des conseils aux entreprises et associations locales pour divers problèmes, notamment sur les connaissances de base pour les affaires (comptabilité, etc.), l'exploration et l'utilisation de ressources locales, l'amélioration de la qualité et la productivité, l'hygiène alimentaire, l'emballage et la promotion commerciale. Ces efforts permettent de créer des produits attractifs [ → voir l'étude de cas page 99]. La coopération de la JICA dans le secteur du tourisme en Palestine et en Tunisie dépend de l'aide en faveur de la coordination et de la collaboration entre les secteurs public et privé. La JICA coopère sur des campagnes publicitaires ou promotionnelles ciblées et sur le développement de produits touristiques utilisant les caractéristiques spécifiques des ressources locales, bénéficiant ainsi à l'ensemble de la région [ → voir l'étude de cas page 58]. Pour la promotion du tourisme de certaines zones de Jordanie et d'Éthiopie, la JICA met l'accent sur la préservation, la mise en valeur et l'utilisation des ressources touristiques, notamment la nature, la culture et les modes de vie, de manière durable, unifiée et en coopération avec la population locale.

## Énergie et mines

Les ressources naturelles et l'énergie représentent non seulement un risque, mais aussi une opportunité à exploiter pour les pays en développement. La clé de la sophistication de l'industrie dans les pays en développement est de garantir un approvisionnement stable en ressources naturelles et une énergie à bas coût. En d'autres termes, dans les pays en développement disposant de ressources naturelles, la manière de gérer et d'utiliser ces ressources influe considérablement sur la croissance et le développement. Pour la communauté internationale, notamment le Japon, l'approvisionnement adéquat en ressources naturelles et en énergie revêt une dimension importante pour la croissance économique, l'environnement mondial, et la sécurité énergétique et des ressources. La JICA travaille sur les questions énergétiques et minières afin de contribuer à la stabilité d'un approvisionnement en ressources naturelles et en énergie, respectueux de l'environnement et à faible coût.

### ● Situation générale et activités de la JICA

#### 1. Énergie

La consommation énergétique des pays en développement devrait connaître une augmentation considérable. Simultanément, on prévoit qu'une large part de cette consommation se fera inévitablement sous forme d'énergies fossiles, ce qui pourrait aggraver le changement climatique. S'il est vrai que les faibles taux d'électrification restent un enjeu majeur dans les pays en développement, l'amélioration de l'approvisionnement en électricité nécessite des investissements colossaux. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que les pays non membres de l'OCDE devront investir 10 000 milliards USD dans le secteur de l'électricité dans la période s'étendant jusqu'en 2035. Dans une telle situation, l'approvisionnement stable d'une énergie peu onéreuse et sobre en carbone est un sujet de développement majeur pour la réalisation d'une économie sociale stable et d'une croissance durable dans les pays en développement. Cependant, de nombreux pays font face à un manque de techniques, de savoir-faire et de financements,

voire de ressources humaines pour planifier et mettre en œuvre les politiques. Ainsi, il est essentiel pour les pays en développement d'obtenir les fonds suffisants et la coopération de pays plus avancés disposant des technologies, des expériences et des savoir-faire nécessaires. Pour répondre aux problèmes du secteur de l'énergie et de l'électricité dans les pays en développement, la JICA apporte une aide conforme au concept des « 3F » (faibles émissions de carbone, faibles coûts et faibles risques).

#### (1) Renforcement et extension du réseau national par la technologie japonaise

Par l'utilisation des technologies japonaises avancées, la JICA contribue depuis de nombreuses années à la promotion de projets qui renforcent et développent les réseaux nationaux des pays en développement. Ces dernières années, la JICA a fourni une aide pour l'établissement d'un plan directeur sur l'électricité au Myanmar, qui connaît depuis peu un mouvement de démocratisation et de croissance économique rapide et qui requiert une aide importante pour l'amélioration de ses infrastructures d'approvisionnement électrique. La JICA participe également à la réhabilitation des installations électriques vieillissantes, au renforcement des systèmes de transmission et à l'amélioration des réseaux de distribution ruraux. Les autres mesures d'aide de la JICA comprennent 1) la promotion d'une technologie du charbon propre en Indonésie, 2) une aide financière pour des centrales thermiques à haut rendement en Asie du Sud et centrale, 3) une coopération technique pour l'introduction de stations hydroélectriques de pompage-turbinage au Sri Lanka, en Turquie et dans d'autres pays, et 4) le renforcement de réseaux de transmission et de distribution dans les pays d'Afrique subsaharienne. À travers l'assistance technique et financière, la JICA continue de soutenir l'établissement de la structure de base pour les installations énergétiques dans de nombreux pays tout en passant en revue les sources d'énergie primaire disponibles dans chaque pays.

#### (2) Promotion de sources énergétiques sobres en carbone

Le Japon possède les technologies les plus avancées du monde pour la production d'énergie géothermique, une énergie renouvelable fournissant une charge de base stable. Pour tirer pleinement parti de ces technologies japonaises de pointe, la JICA apporte une aide variée, de l'évaluation du potentiel souterrain à la construction de centrales géothermiques en Indonésie, dans la vallée du Grand Rift africain, notamment au Kenya, et dans les pays d'Amérique latine [ → voir les études de cas pages 44 et 101]. La JICA va poursuivre et intensifier son aide globale sur les aspects techniques et infrastructurels de la production d'électricité géothermique dans une perspective de promotion des sources d'énergie sobres en carbone. La JICA va également introduire des sources d'énergie sobres en carbone dans les pays insulaires et d'autres régions limitées en sources d'énergie primaire. Les dons et la coopération technique sont les instruments d'aide privilégiés pour le développement des micros réseaux et l'utilisation des centrales solaires et des petites centrales hydroélectriques [ → voir l'étude de cas page 29].

#### (3) Parvenir à une utilisation efficace de l'énergie

La JICA participe depuis un certain temps à la promotion d'une utilisation efficace de l'énergie (conservation de l'énergie) du côté de la demande au Vietnam, au Bangladesh et dans d'autres pays. Une aide financière est également offerte pour le renforcement des systèmes de transmission et de distribution énergétiques ainsi qu'une coopération technique pour le renforcement des capacités d'exploitation et de

maintenance des systèmes dans les pays en développement où la JICA contribue à l'efficacité énergétique par la réduction des taux de perte.

## 2. Mines

Dans les pays en développement disposant d'abondantes ressources naturelles, le développement énergétique et minier peut apporter des résultats en un temps relativement court par rapport à d'autres secteurs. L'exploitation minière a également un impact majeur sur la société et l'économie à travers le développement des infrastructures et des régions. Pour le Japon et les autres pays importateurs de ressources minérales, il est également essentiel de garantir un approvisionnement stable et durable en ressources minérales à partir de sources diverses en encourageant le développement minier dans de nombreux pays.

Ces dernières années, la demande mondiale en ressources minérales a progressé avec la croissance économique de la Chine et d'autres pays émergents. Dans un contexte de compétition intense pour sécuriser les ressources naturelles et d'oligopolisation des marchés par les grandes entreprises, le prix des ressources naturelles a continué d'augmenter. Par conséquent, de nombreux pays disposant de grandes réserves de ressources naturelles sont fortement tentés de développer leur industrie minière. Passer du stade de la découverte des ressources minérales à celui de la production nécessite de grandes quantités de capitaux et une technologie avancée. Mais la plupart des pays en développement n'ont pas les ressources suffisantes et doivent inviter des entreprises étrangères sur leur marché.

Les gouvernements des pays en développement ont peu de connaissances en matière d'exploitation minière ou de gestion d'entreprise, ce qui pose des problèmes tels que le manque de cadres et de systèmes juridiques, de systèmes d'informations géologiques ou d'infrastructures. De plus, de nombreux problèmes doivent être résolus pour encourager l'entrée d'entreprises étrangères sur les marchés. Cela comprend les risques politiques et sociaux, les risques de sécurité et de

conflit et le « nationalisme des ressources » qui réglemente de plusieurs façons les exportations de minéraux et l'exploitation des mines. Par conséquent, la formation active des ressources humaines et la promotion de l'emploi sont indispensables dans les pays en développement.

En gardant à l'esprit les attentes des pays en développement vis-à-vis des problèmes mentionnés précédemment et la nécessité pour le Japon de garantir son approvisionnement en ressources naturelles, la JICA assure une coopération qui repose sur une relation gagnant-gagnant avec les pays en développement. Sous l'égide du ministère japonais de l'Économie, du commerce et de l'industrie, les institutions publiques japonaises concernées ont formé un système collaboratif coordonné et structuré (un organisme unique chargé de garantir l'approvisionnement en ressources minières de l'étranger) regroupant la JICA, l'Entreprise nationale japonaise de pétrole, gaz et métaux (JOGMEC) et d'autres organisations. Au sein de ce système, la JICA assure une coopération technique et des activités de développement des ressources humaines ciblant spécifiquement les gouvernements des pays en développement.

L'exploitation minière étant un domaine de coopération susceptible de produire rapidement des résultats, la JICA s'emploie à établir les systèmes et les infrastructures périphériques des pays en développement où il est nécessaire de solliciter les investissements du secteur privé pour les aspects matériels et institutionnels. De plus, à moyen et long terme, la JICA assure une aide pour le renforcement des capacités administratives des gouvernements et le développement des ressources humaines. Grâce à son réseau de contacts personnels au Japon, la JICA entend établir des relations mutuellement bénéfiques entre le Japon et les pays bénéficiaires.

Concrètement, voici les quatre domaines prioritaires de l'aide de la JICA dans le secteur minier.

### (1) Développement des infrastructures périphériques régionales

La JICA apporte une aide pour le développement des infrastructures

#### Étude de cas Extension de l'aide au développement de la géothermie

### Soutien au développement et au financement des ressources humaines

**La géothermie est une énergie renouvelable présentant de solides avantages. Le développement de la géothermie nécessitant des dépenses conséquentes et des technologies avancées, la JICA étend son aide aux pays en développement dans ce domaine.**

La géothermie est une énergie propre et renouvelable, dont on obtient de l'électricité en faisant passer la vapeur issue du sous-sol au travers d'une turbine à vapeur. Cette énergie présente de grands avantages, notamment un faible coût de production à long terme, un très faible niveau d'émission de CO<sub>2</sub> et peu de variations dues aux changements météorologiques ou d'ensoleillement. C'est pourquoi il existe des besoins en développement croissants dans les pays en développement qui possèdent des ressources géothermiques.

Cependant, alors que les travaux de développement des gisements nécessitent des dépenses conséquentes et des technologies avancées, le taux de réussite est faible —les forages d'essai n'aboutissent que dans la moitié des cas — ce qui pose un obstacle au développement de la géothermie. De nombreux pays en développement

ont donc laissé cette tâche au secteur privé. Cependant, le risque est trop élevé pour être géré par le secteur privé, et les plans de développement ont été suspendus dans de nombreux pays. Dans ce contexte, certains pays, comme le Kenya, ont initié leur propre plan, mais la formation et le financement des ressources humaines restent des problèmes majeurs.

Le Japon a commencé le développement de la géothermie en 1919, et ses technologies d'exploitation de l'énergie géothermique sont les plus avancées du monde. La JICA met l'accent sur la formation des ressources humaines et la mise à profit de la science et de la technologie japonaises pour contribuer à la réduction des risques au stade du développement. Ainsi, la JICA envoie des experts techniques japonais en Afrique, en Amérique latine et en Indonésie, et elle organise des programmes



Des ingénieurs kenyans et des membres de la mission d'étude de la JICA, lors du projet de renforcement des capacités pour le développement de la géothermie.

de formation pour les ingénieurs étrangers au Japon. Une aide financière, sous forme de prêts d'APD, est également fournie pour la construction des centrales.

En coopération avec les milieux industriels et universitaires, la JICA a l'intention d'étendre et de renforcer l'aide au développement de la géothermie dans les pays en développement.

périphériques essentielles à l'exploitation minière, telles que les routes, les voies ferrées, les ports, les installations d'approvisionnement en électricité et en eau, ainsi que pour le développement des services liés.

## (2) Établissement des stratégies de développement des mines et des systèmes juridiques

L'aide comprend la planification et la formulation de politiques gouvernementales relatives aux systèmes juridiques, les systèmes de mise en œuvre et la compilation des informations de base nécessaires à l'exploitation des mines et à la gestion appropriée des ressources minérales.

## (3) Gestion des ressources minérales

La JICA a pour objectif de renforcer les compétences administratives des gouvernements pour solliciter les investissements du secteur privé et assurer une exploitation et une gestion durables des ressources minières. Concrètement, la JICA apporte une aide liée à la fourniture d'informations de base relatives à l'exploration des ressources et à l'établissement de systèmes de gestion.

## (4) Administration de la protection des mines et mesures environnementales

La JICA soutient l'administration de la protection et de l'environnement des mines dans le cadre des mesures environnementales dans la ceinture de cuivre, en Afrique australe, et dans les pays d'Amérique du Sud.

# Gouvernance

Le terme « gouvernance » fait non seulement référence aux activités administratives, mais également à l'ensemble du système social qui implique les secteurs public et privé. La gouvernance devient la base de la croissance et du développement dans les pays en développement. La JICA déploie une coopération pour le renforcement des capacités dans divers domaines, notamment législatif, judiciaire, administratif et financier. Une telle coopération est menée dans la perspective de favoriser une croissance et un développement démocratique dans les pays en développement, en partageant des valeurs universelles telles que la liberté, l'économie de marché et l'État de droit.

## ● Situation générale et activités de la JICA

### 1. Cadres juridiques et judiciaires

Depuis 1996, la JICA déploie une aide pour l'établissement et l'amélioration du cadre juridique d'une économie de marché ou une aide pour la restauration des cadres juridiques et judiciaires et le développement des ressources humaines dans les pays en situation post-conflituelle.

Au cours de l'exercice 2013, le projet de développement des capacités juridiques et judiciaires et des secteurs concernés au Myanmar a été initié en novembre. Pour effectuer la transition vers une économie de marché au Myanmar, la JICA a organisé des ateliers sur la loi commerciale sur l'arbitrage, la loi sur les droits de propriété intellectuelle, la loi sur l'insolvabilité et la loi sur les sociétés. Ces ateliers étaient destinés à des homologues du Myanmar, tels que le bureau du procureur général de l'Union et la Cour suprême de l'Union. La JICA a également organisé des ateliers sur le système japonais de formation des professions juridiques et la théorie de la sanction pénale, entre autres sujets. Ces ateliers

avaient pour objectif d'améliorer le système de formation des professions juridiques au Myanmar.

La coopération pour le développement des systèmes juridiques se concentre principalement sur la préparation des lois fondamentales. Cependant, en se basant sur les politiques du gouvernement japonais, la JICA a commencé à soutenir la préparation de systèmes juridiques directement liés au développement du secteur privé. En particulier, dans la perspective d'améliorer l'environnement des affaires, la JICA a demandé à des entreprises japonaises de mener des études sur les systèmes juridiques concernés au Myanmar, au Cambodge et au Bangladesh. Au cours de ce processus, la JICA a analysé les failles des systèmes juridiques liés aux affaires et examiné les plans d'amélioration possibles. L'Agence a également organisé des séminaires offrant des recommandations aux gouvernements pour la résolution des problèmes juridiques. Par ailleurs, des séminaires présentant les résultats de ces études et les systèmes juridiques ont été organisés à Tokyo pour les entreprises privées tentées d'investir ou de mener des activités au Myanmar.

En réponse à l'initiative de la TICAD V, la JICA a mené des études sur les informations de base sur la justice pénale dans les pays d'Afrique francophone où les violations des droits de l'homme et l'impunité dans les situations de conflit sont des problèmes majeurs. En outre, un programme de formation régional vient d'être lancé. Le premier programme a été proposé, en février 2014, à 25 personnes de huit pays d'Afrique francophone, notamment la Côte d'Ivoire.

La phase 2 du projet de renforcement du système de médiation a été mise en œuvre en Mongolie, en avril 2013. En s'appuyant sur les résultats de la phase précédente, la JICA a contribué à l'introduction d'un système de médiation, qui fonctionne depuis février 2014 dans les tribunaux de première instance. En septembre 2013, le projet de renforcement des capacités des tribunaux pour un règlement rapide et fiable des conflits a été initié au Népal. Dans ce projet, la JICA aide les tribunaux à améliorer la gestion des procès et introduit un système de médiation. Au Vietnam, la JICA fournit une aide pour les amendements législatifs et l'amélioration des procédures judiciaires à la lumière des amendements constitutionnels de novembre 2013. La JICA continue également d'aider le Cambodge et le Laos à élaborer et mettre en application des lois et règlements de manière structurée et cohérente.

### 2. Systèmes démocratiques

La JICA assure une aide comprenant diverses mesures pour renforcer les fondations d'un État de droit démocratique dans les pays en développement. L'aide couvre l'amélioration des capacités des comités électoraux afin d'assurer des élections justes, la consolidation des fonctions des parlements et le renforcement des capacités des médias, qui permettent de contrôler l'usage du pouvoir et de l'influence.

Au Vietnam, la JICA a initié le projet de renforcement des capacités du secrétariat de la Diète, en 2013, et organisé un séminaire en appui à l'application de la nouvelle constitution, en février 2014. Parallèlement à la communautarisation de la station de diffusion gérée par l'État, au Soudan du Sud, la JICA soutient également l'amélioration des capacités de création de contenus informatifs des médias locaux au Népal et en Tunisie. Une aide à l'amélioration des capacités de gestion des élections a également été déployée au Yémen et aux Maldives.

### 3. Sécurité publique

Dans le domaine de la sécurité publique, la JICA assure une aide aux

pays qui travaillent à la mise en place de forces de police, notamment de *koban* (postes de police) au service de la population, par le développement des ressources humaines (en Indonésie, au Timor-Est et au Brésil) [ → voir l'étude de cas page 49] et l'amélioration des techniques d'enquête scientifique, comme la prise d'empreintes digitales ou la médecine légale (aux Philippines). En décembre 2013, la JICA a mené des études sur la possibilité d'accorder un don (fourniture d'équipements) pour le renforcement des mesures antiterroristes dans les pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc et Algérie). En mars 2014, des responsables de la sécurité de Tunisie et du Maroc ont été invités au Japon pour se familiariser avec les mesures antiterroristes japonaises. En ciblant plusieurs pays, la JICA mène également des programmes de formation au Japon sur les grands problèmes de criminalité, notamment les mesures de lutte contre le terrorisme international, les enquêtes internationales et les crimes liés à la drogue.

#### 4. Administration publique / Gestion des finances publiques / Finances

L'administration publique, la gestion des finances publiques et les finances sont des facteurs déterminants dans l'édification d'un pays. Ainsi, la planification de l'aide requiert non seulement de prendre en compte l'état de développement socioéconomique du pays, mais aussi d'avoir une compréhension approfondie du contexte politique et économique tout en envisageant les mesures de réforme dans une perspective de moyen à long terme. Il ne faut donc pas rechercher des résultats à court terme — les projets doivent être envisagés sur une base de moyen à long terme. L'aide de la JICA continue d'avancer progressivement vers cet objectif.

##### (1) Administration publique

Dans le domaine de l'administration publique, la JICA veille à l'amélioration des services du secteur public au Bangladesh et au Ghana, ainsi qu'au renforcement des capacités de planification des gouvernements locaux au Bhoutan, en Tanzanie, au Honduras, au Guatemala et en République dominicaine afin de fournir des services publics de qualité. Dans le cas du Bangladesh, la JICA travaille à l'amélioration des services publics basée sur l'approche GTQ (gestion totale de la qualité) qui a pris une ampleur nationale.

##### (2) Gestion des finances publiques

La gestion des finances publiques (GFP) comprend notamment la planification et la révision du budget, la planification des recettes,

la gestion de la trésorerie, la comptabilité et l'approvisionnement, le contrôle et la surveillance internes, l'information financière et les audits externes. En outre, la GFP recouvre les aspects nécessaires à la garantie des principes de responsabilité et de transparence des finances aux niveaux national et régional. En d'autres termes, la GFP est l'enjeu de développement clé pour la planification du développement et la gestion du secteur public d'un pays. En se basant sur son rapport de synthèse élaboré en 2012 en tant que lignes directrices sur la gestion des finances publiques, la JICA a publié plusieurs ouvrages en 2013 : *Manuel de GFP : Comment évaluer la gestion des finances publiques dans les pays en développement* ; *Manuel de GFP : Planification financière des projets pilotes de coopération technique* et *Principes clés de la JICA pour la mise en œuvre d'une assistance technique efficace pour la gestion des finances publiques*. Les efforts dans ce domaine sont en progrès [ → voir l'étude de cas ci-dessous].

La JICA apporte une aide continue aux administrations fiscales et douanières. Dans le domaine de l'administration fiscale, la JICA soutient l'introduction d'un système automatisé de dédouanement du fret au Vietnam, depuis avril 2014, et une aide similaire est déployée au Myanmar. En Afrique occidentale, orientale et australe, la JICA participe à l'établissement de postes frontières à guichet unique pour faciliter le passage des frontières. Par ailleurs, la JICA assure une aide dans les domaines suivants ; le développement des ressources humaines du ministère des Finances (Sri Lanka), l'établissement d'un budget basé sur la performance (en Indonésie), l'investissement public (au Laos, au Bangladesh et au Malawi), les audits internes (en Mongolie et en Tanzanie) et les partenariats public-privé (PPP) (en Mongolie).

##### (3) Finances

Le secteur financier est une pièce maîtresse des « infrastructures immatérielles » qui soutiennent le développement du secteur privé, c'est pourquoi le nombre de projets dans ce domaine a fortement progressé ces dernières années. En mettant à profit l'expérience japonaise au Vietnam, la JICA soutient l'élimination des prêts improductifs des banques et la réforme des entreprises d'État qui les ont contractés. Par ailleurs, la JICA apporte une aide à la Banque centrale pour la modernisation des systèmes de versement de fonds et de règlement des titres, ainsi que pour le développement du marché interbancaire et du marché boursier au Myanmar, qui poursuit ses efforts de démocratisation [ → voir l'étude de cas page 129]. La coopération pour le développement des marchés de capitaux en Mongolie commencera également en 2014.

Étude de cas

#### Efforts d'aide à la gestion des finances publiques

### Publication de manuels décrivant les perspectives et les techniques de mise en œuvre des projets

En 2013, en se basant sur ses expériences passées dans le domaine de la gestion des finances publiques, la JICA a publié deux manuels : *Comment évaluer la gestion des finances publiques dans les pays en développement* et *Planification financière des projets pilotes de coopération technique*.

Le premier manuel présente de manière détaillée la signification de la gestion des finances publiques pour les pays en développement et pour la JICA. À la lumière d'expériences de projets passés, le manuel explique la gestion des finances publiques comme un tout et détaille les fonctions spécifiques de chacune de

ses composantes telles que la planification et la préparation du budget, la gestion du Trésor public, la comptabilité, l'approvisionnement, l'information financière et les audits. Ces informations permettent de mieux appréhender la gestion des finances publiques dans les pays en développement.

Le deuxième manuel, *Planification financière des projets pilotes de coopération technique*, envisage les enjeux de la durabilité financière dans les projets pilotes conduits dans le cadre d'une coopération technique. Le manuel présente les concepts de planification et de techniques financières dans la coopération technique.

Le concept de planification financière est introduit dans la deuxième phase des projets de coopération technique sur l'audit interne mis en œuvre par la Tanzanie et la Mongolie.